



Une histoire de confiance
A matter of trust

Invitation Presse
Paris, le 17 mai 2017

L'accréditation pour renforcer la confiance dans la construction et le bâtiment



A l'occasion de la **10^{ème} édition de la Journée Mondiale de l'Accréditation**, placée cette année sous le signe de la **construction et du bâtiment**, le Comité français d'accréditation (Cofrac) vous convie à **un point presse le :**

jeudi 8 juin à 10h30
52 rue Jacques Hillairet, Paris 12^e
(Ligne 8 – Montgallet)

Merci de vous munir d'une pièce d'identité qui vous sera demandée à l'accueil du bâtiment.
RSVP avant le 2 juin 2017 : yaelle.charbit@cofrac.fr ou 01 44 68 53 18

Notre point presse sera l'occasion de présenter les nombreux apports de l'accréditation aux domaines de la construction et du bâtiment.

Programme

10h30 : L'accréditation et le Cofrac – Bernard Doroszczuk, Directeur Général

10h45 : L'accréditation pour renforcer la confiance dans la construction et le bâtiment. A cette occasion les points suivants vous seront détaillés :

- **Sécurité des travailleurs sur les chantiers de construction**
 - Port des équipements de protection individuelle (EPI)
 - Mesure des niveaux d'exposition aux bruits et vibrations
 - Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS)
 - Vérifications des équipements de travail : les appareils de levage
 - Conduite des engins de chantier : le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES)

- **Transition énergétique dans le bâtiment**
 - Renforcement de la RT 2012 : les labels de performance énergétiques
 - Travaux d'efficacité énergétique : la qualification « Reconnu Garant pour l'Environnement » (RGE)
 - Stabilité de la performance des isolants dans le temps : la certification ACERMI
 - Qualification de produits innovants : l'exemple des chaudières hybrides

- **Ville durable**

- Qualité de l'air : les mesures des rejets dans l'atmosphère et de l'air ambiant
- Infrastructures de recharge pour les véhicules électriques : favoriser l'essor de la voiture bas carbone
- Développement des transports guidés par câbles : les téléphériques urbains

11h30 : Questions/réponses



La Journée Mondiale de l'Accréditation

Initiative internationale créée conjointement par International Accreditation Forum (IAF) et International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) - les deux organisations mondiales d'accréditeurs dont le Cofrac est membre et signataire des accords de reconnaissance mutuelle - la Journée Mondiale de l'Accréditation valorise l'importance de l'accréditation et permet, chaque année, de démontrer son application dans un domaine donné. Après la santé en 2015 et les politiques publiques en 2016, l'accréditation dans la construction et le bâtiment est le thème retenu en 2017.

L'accréditation et le Cofrac

Démarche volontaire ou réglementaire, l'accréditation consiste à évaluer et reconnaître la compétence technique ainsi que l'impartialité des organismes qui vérifient que des produits, services, systèmes, installations et personnels répondent à des exigences spécifiées.

Elle s'adresse aux laboratoires d'essais et d'étalonnages, aux organismes d'inspection, de certification ou de qualification, aux organismes de vérification, aux organisateurs de comparaisons interlaboratoires, aux producteurs de matériaux de référence et aux laboratoires de biologie médicale. En contribuant à l'amélioration continue des contrôles ainsi que de la qualité des produits et des services mis sur le marché, l'accréditation renforce la confiance tout en constituant un atout différenciateur pour les entités qui y ont recours.

Organisme à but non lucratif créé en 1994, le Comité français d'accréditation – Cofrac – est l'instance nationale d'accréditation.

Grâce à l'expertise de plus de 160 collaborateurs et d'un réseau de plus de 1 600 évaluateurs et experts techniques, le Cofrac poursuit son développement et renforce en permanence ses équipes pour assurer un meilleur service à ses clients. Organisé autour de quatre sections – Certifications, Inspection, Laboratoires et Santé Humaine –, le Cofrac fait face à la croissance continue des demandes d'accréditation. Le cap des 3 800 accréditations et missions

connexes a été atteint, fin 2016, tous secteurs confondus.

Le Cofrac est signataire d'accords multilatéraux, faisant bénéficier l'accréditation française d'une reconnaissance dans plus de 80 pays et favorisant ainsi la libre circulation des produits et services.

Contacts :

Sébastien Laborde, Directeur du service Communication/Promotion

sebastien.laborde@cofrac.fr – Tél. : +33 (0)1 44 68 82 66

Yvèlle Charbit, Chargée de communication/Promotion

yvèlle.charbit@cofrac.fr – Tél. : +33 (0)1 44 68 53 18

Retrouvez-nous sur :

<http://www.cofrac.fr>



www.linkedin.com/company/cofrac



<https://www.youtube.com/c/CofracFrance>

